

LA RÉHABILITATION DE BARTIMÉE

*Prédication du 17 octobre/ Grégory
Luna*

Introduction

Le 8 septembre dernier s'ouvrait le procès des attentats du 13 novembre, lesquels ont fait 130 victimes, 413 blessés et au moins 2000 personnes traumatisés à vie. Parmi les rescapés, certains osent témoigner à ce procès, ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont perdu ce jour-là, mais aussi ce qu'ils endurent encore aujourd'hui 6 ans après. Je ne ferais bien sûr pas la liste ici de toutes les difficultés qu'ils affrontent pour se reconstruire, mais j'aimerais néanmoins attirer votre attention ce matin sur une d'entre elle qui m'a ému quand je l'ai appris, et qui est à l'origine de ce message : la froideur de l'administration face aux victimes qui réclament réparation. Je m'explique.

Malgré l'affirmation du président que la France n'abandonnera jamais les victimes des attentats, apparemment l'administration française ne parvient pas à s'humaniser ; elle ne répond à la détresse des victimes qu'en barème d'indemnisation ! Là où pourrait s'attendre à ce que la France soit chaleureuse ; qu'elle cherche précisément à relever ses enfants meurtris, voilà qu'il n'y a que chicane sur des quotients pour définir le préjudice réel, quand les victimes ne sont pas obligées de réclamer ce qu'ils ont droit via les tribunaux administratifs. Lorsqu'on sait combien la réparation matérielle est importante pour envisager la réparation morale, puisque c'est l'unité de valeur avec laquelle on évalue la perte, alors combien doit-il être difficile pour eux de sortir de ce

statut funeste de victime. Comme plusieurs l'ont dit : c'est la double peine...

Une double peine qui me fait penser d'ailleurs à un autre exemple plus ancien, mais tout aussi douloureux : à ce qu'on vécut les poilus au retour des tranchées. Eux qui s'étaient battus pour la France, eux qui revenaient amputés, défigurés, traumatisés par ce qu'ils avaient vu au front, eux qu'on aurait dû accueillir avec compassion, parce que la plupart ne l'avaient pas choisi, eh bien, au lieu de chaleur humaine, ces hommes ont eu un accueil glacial de la population civile ; avec comme maigre compensation une pension misérable et un programme de réinsertion dans la vie professionnelle.

On peut se demander pourquoi ? Pourquoi la population a-t-elle réagit ainsi à la sortie de la guerre ? Pourquoi les fonctionnaires de l'administration sont vraisemblablement plus attentifs aux deniers publics qu'à la souffrance de ces pauvres gens ?

La raison la plus évidente, la plus simple pour moi, c'est parce que les gens normaux ne sont pas en mesure de répondre face à une telle horreur. C'est tout ! Après la capitulation des allemands par exemple, le cœur des français étaient à la fête ; tous voulaient chanter, tous voulaient crier : la guerre est finie ! Ils voulaient célébrer les héros morts sur le champ de bataille ; faire des cérémonies solennelles ; leur bâtir des monuments au milieu des places ; et puis reprendre la vie comme avant. Faire table rase du passé en somme ; enterrer tout ce mal. Or comment le faire, comment effacer ce mal lorsqu'à côté de vous vit un estropié dont la meurtrissure empêche précisément de faire table rase. Pour les victimes des attentats, c'est un peu différent, mais le fond est le même ; comment évaluer l'horreur qu'ont vécu ces hommes et ces femmes ? Comment mettre une somme devant un corps meurtri, devant des insomnies chroniques ou face à une dépression ? En clair, comment répondre à une injustice, à un mal dont l'ampleur dépasse toute les ressources qu'on pourrait mobiliser pour le racheter ?

Et c'est bien cela qui est triste, car pour les victimes, elles ne comprennent pas de leurs côtés la réaction des gens, si bien qu'elle

n'arrive pas à dépasser ce statut. Elles vivent comme si elles étaient l'œuvre du mal qu'elles ont subi ; comme si elles ne pouvaient se détacher de l'auteur de ce mal.

I/ La double peine mérite notre attention

Si je prends la peine d'introduire longuement ce message en vous parlant de l'accueil que reçurent les soldats français de la 1^{er} guerre au retour des tranchées, ou des victimes des attentats, c'est parce que je souhaite mettre en évidence une réponse de Jésus à ce mal. Cette réponse est sous-jacente au texte que nous allons lire maintenant, l'histoire de Bartimée. Car ce qui est dit au sujet de ce miracle, l'aveugle qui retrouve la vue, est la partie visible de l'iceberg, la réparation matérielle. C'est ce que Bartimée a demandé à Jésus !

En revanche, ce qui n'est pas dit, à savoir la double peine de Bartimée, le fait d'être aveugle sans l'avoir voulu, et de devoir mendier son pain, le fait de devoir subir la dureté des gens qui l'entoure, pour la raison que j'ai évoquée plus haut, eh bien cette partie-là, celle qui est immergée, c'est précisément ce à quoi répond Jésus. C'est la réparation morale de Bartimée, sa réhabilitation totale, et ce deuxième aspect suppose qu'on comprenne pourquoi (1) Bartimée est-il sorti de son statut de victime, au-delà même du miracle de Jésus ? Et (2) pourquoi son exemple est une source de consolation immense pour toute la communauté ?

Lisons ce texte maintenant.

Marc 10.6-52

« Comme Jésus sortait de Jéricho avec ses disciples et une assez grande foule, l'aveugle Bartimée, fils de Timée, était assis au bord du chemin en train de mendier.

Apprenant que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier : « Fils de David, Jésus, aie pitié de moi ! »

Beaucoup le rabrouaient pour qu'il se taise, mais lui criait de plus belle : « Fils de David, aie pitié de moi ! »

Jésus s'arrêta et dit : « Appelez-le. » On appelle l'aveugle, on lui dit : « Confiance, lève-toi, il t'appelle. »

Rejetant son manteau, il se leva d'un bond et il vint vers Jésus.

S'adressant à lui, Jésus dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » L'aveugle lui répondit : « Rabbouni, que je retrouve la vue ! »

Jésus dit : « Va, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il retrouva la vue et il suivait Jésus sur le chemin. »

II/ Exégèse du texte

Pour bien comprendre ce qui est sous-jacent à ce texte, j'ai posé les conditions de notre compréhension en plaçant face-à-face la victime et la communauté qui entoure la victime.

1. La victime qui souffre de la double peine d'être à la fois porteur d'un mal, et de ne pas être accueillie dans ce mal. De ne pas être restaurée.
2. La communauté qui n'arrive pas à répondre totalement à ce mal car elle n'en a pas la capacité. Elle donne du soutien ; elle s'efforce de soulager la souffrance même si au demeurant elle ne parvient pas à la rejoindre dans celle-ci. Et parce qu'elle ne parvient pas à la rejoindre, la victime a tendance à percevoir cet éloignement comme un manque de compassion.

Bartimée

Dans notre texte, Bartimée est la victime d'une cécité qu'il n'a pas voulue. Cette cécité avait des conséquences pour lui ; il mendiait pour vivre.

(Mais attention, le texte ne dit pas que Bartimée était un marginal, ou un vagabond. Parce qu'il ne l'est pas. Non, Bartimée a une famille ; il a une histoire ; il est de quelque part ; il vient de Jéricho. Bien plus, il a un manteau. Ce qui signifie dans le contexte juif qu'il n'est pas endetté. Il a sans doute un logis. Pour le ramener à notre époque, Bartimée est un homme qui vit des subventions de la société ; puisqu'à l'époque la solidarité s'effectuait non pas au moyen d'allocation, mais de l'aumône. Il est au cœur de la communauté. Tous les jours, on le voit ; tous les jours, on le nourrit ; il fait partie de la vie des gens. C'est très important !)

Si on va plus loin dans l'analyse du personnage, on comprend que Marc nous invite ici à voir chez cet aveugle un juste en Israël ; et que même si à l'époque on pouvait penser que son infirmité était le résultat d'une rétribution divine, celle de ses parents ou de ses aïeux, eh bien, on voit dans la fin de l'histoire que sa guérison renverse cette logique de rétribution, pour révéler la justice de Dieu derrière les apparences. De même que la foi d'Abraham en la promesse fit advenir Isaac, de même la foi de Bartimée en la guérison lui fut imputée à justice. C'est ce que Marc ne se prive pas de souligner dans la bouche de Jésus une fois qu'il l'a guéri : ta foi t'a sauvé.

(Un autre détail va d'ailleurs dans le même sens, dans l'interpellation qu'il fait à Jésus : aie pitié de moi, au fils de David. Bartimée montre de la science ici ; bien qu'il soit aveugle, il n'est pas ignorant ; il connaît Esaïe. Il va même jusqu'à faire un parallèle brillant en assimilant toutes les prophéties bibliques dans son cri : aie pitié de moi, au fils de David. Fais-moi justice ! Cette dernière parole n'est pas dite, mais tout indique que c'est de ça qu'il s'agit dans son cri. En clair, c'est toute l'attente d'Israël qui est résumé en ces mots.)

La communauté de Jéricho

Passons à présent à la communauté. Au prime abord, elle montre peu de considération pour lui. En revanche, après l'appel de Jésus, elle change ; elle se montre bienveillante. On voit ça aux versets 48 et 49.

(Pour mieux comprendre ce qu'il en est, il faut imaginer qu'aux yeux de la communauté, Jésus est comme l'image d'un ancien prophète, comme Samuel par exemple, lequel exerçait en itinérance son ministère de juge en Israël. Quand un personnage de cette importance vient, c'est pour amener une bénédiction à l'ensemble de la communauté ; il ne vient pas pour les gens sans renom).

La rencontre

Mais passons ce détail pour entrer dans le vif du sujet : la rencontre qui va tout changer, à la fois pour Bartimée et pour la communauté. Et c'est ce qui répond à notre question du début : pourquoi Bartimée est-il sorti de son statut de victime, au-delà même du miracle de Jésus ?

S'adressant à lui, Jésus dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » L'aveugle lui répondit : « Rabbouni, que je retrouve la vue ! »

Imaginez avec moi la scène : cet homme est profondément atteint dans sa dignité en raison de son infirmité. Toute sa vie, alors qu'il ne l'a pas choisi, il a dû vivre au crochet de la société ; toute sa vie, alors qu'il n'avait rien demandé, il était celui dont il fallait avoir pitié. Toute sa vie, pour subvenir à ses besoins, il devait tous les jours s'abaisser à demander l'aumône, sans quoi il ne mangeait pas. Et cela, il ne l'avait pas choisi non plus. Et je ne parle même pas des désagréments liés au seul fait d'être aveugle. Bref, toute sa vie, il a dû vivre sous le coup d'une double peine dont je ne vais pas répéter la souffrance que ça génère.

Alors quand il crie : Jésus, aie pitié de moi ! Ce n'est pas ici pour qu'il lui donne l'aumône. Il ne demande pas la même chose qu'il demandait ordinairement aux membres de sa communauté. Il demande que Jésus lui face justice ; lui dont Bartimée connaissait le statut de juge suprême.

Jésus l'appelle ; la foule est contente pour lui, mais aussi pour elle : l'heure de Bartimée est enfin venue ! La justice de Bartimée va être enfin révélée, lui qui a la foi. Et là, contrairement à d'habitude, l'accueil du pouvoir, du vrai pouvoir, n'est pas glacial. C'est le texte de Luc qui nous le dit : Jésus a compassion. Il n'a pas pitié ; il a compassion ; son accueil est

chaleureux dans les mots qu'il l'aide à verbaliser son attente. Jésus l'aide ici en le rejoignant par cette question. C'est d'ailleurs ce qui paraît troublant quand on lit cette question sans l'approfondir : pourquoi Jésus lui demande ce qu'il veut alors que ça paraît évident ?

En vérité, « que veux-tu que je te fasse ? » renvoie à une réparation plus profonde que le recouvrement de la vue. Ce n'est pas juste la réparation matérielle, même si apparemment Jésus ne se contente que de lui rendre ses yeux. C'est une réparation morale parce que le juge suprême lui montre sa bienveillance en lui rendant justice ; en lui donnant toute son approbation ! Il le rend juste pour ainsi dire, et ce, de manière définitive à travers le recouvrement de ses yeux. Lui que sa foi avait porté jusqu'ici, trouvait la réponse du ciel en la personne du Seigneur.

Et la communauté dans tout cela ? Comme je l'ai sous-entendu plus haut, l'histoire de Bartimée, c'est aussi l'histoire de la communauté de Jéricho. Tout comme le sacrifice offert par Samuel dans les bourgades d'Israël donnait la bénédiction annuelle à la communauté, Jésus était passé par Jéricho, pour lui donner sa bénédiction ; montrant ainsi que Dieu vient pour délivrer de son peuple. Tout ceci est important ; car elle nourrit la foi, l'espérance et l'amour des enfants de Dieu. C'est une grande bénédiction que d'assister au relèvement d'une personne ; à la libération d'un homme. C'est précisément ce qui donne vie à la communauté, et qui lui donne envie de témoigner à l'extérieur. Qui l'a fait aller de l'avant...

III/ Conclusion

En guise de conclusion et d'exhortation, je vais répondre à la question du début : comment répondre à une injustice, à un mal dont l'ampleur dépasse toute les ressources qu'on pourrait mobiliser pour la racheter ?

Si je suis victime, mon seul salut est de croire en Jésus. Même si la délivrance n'est pas magique, elle viendra. Un jour Jésus viendra rétablir la victime et la restaurer dans le même temps, et ce, aux yeux de tous, afin que tous disent : voici un juste qui doit hériter et de la terre et du ciel. Et je ne dis pas que cette délivrance est automatiquement au ciel, au

retour de Jésus. Non, il viendra quand le Seigneur aura décidé de mettre un terme à l'injustice dont la victime fait l'objet.

Si je fais partie des gens entourant cette victime ; je dois prier pour la personne et la soutenir dans sa foi. Persévérer quand bien même je ne suis pas en mesure de la rejoindre. Souvent les victimes se sentent seules face au mal qui les atteint ; il faut tenter d'apaiser comme on peut les plaies engendré par ce mal. Même si la victime nous accuse parfois de manquer de cœur. Et puis, et c'est une condition pour que je sois toujours chaleureux, je ne dois jamais penser que le soutien matérielle que je peux lui apporter vaut pour réparation. Car quoique je fasse pour soutenir la personne, ça n'atteindra jamais la portée nécessaire à la libération. Seul le Christ sauve !

Prions.